



U.F.R. LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Année Universitaire **2025-2026**

Livret del'étudiant-e L.AS 1 SPS

Licence mention

Sciences pour la Santé (SpS) – accès santé (L.AS)

Première année

Site internet : <http://www.univ-reims.fr/departement-de-psychologie>

<https://www.univ-reims.fr/psychologie/nos-diplomes/licence-de-psychologie/licence-1/la-licence-1-de-psychologie,13880,24421.html>

Table des matières

Présentation du département de psychologie	2
Les études de psychologie.....	2
Petit glossaire	3
Les enseignant-e-s de Psychologie	4
Le calendrier de l'année universitaire 2024 – 2025	5
Le secrétariat	6
La scolarité / Accueil des étudiants	6
Les stages	6
Activation et utilisation de son adresse mail	7
TD.....	7
Informations diverses	7
L.AS Sciences pour la Santé, Parcours psychologie	9
Modalités d'orientation en santé à l'issue de la L1	10
Rôle de l'étudiant-e élu-e au conseil du département.....	12
Unité d'Enseignement et Éléments Constitutifs.....	12
Contenu des enseignements de la L.AS SPS	13
Parcours Psychologie	13
Premier semestre – 30 ects.....	13
Deuxième semestre – 30 ects	16
Contenu des enseignements de L.AS 2 Psychologie	17
Troisième semestre – 30 ects.....	17
Quatrième semestre – 30 ects.....	18
Contenu des enseignements de L.AS 3 Psychologie	19
Cinquième semestre – 30 ects	19
Sixième semestre – 30 ects.....	20

Présentation du département de psychologie

Le département de psychologie est un département de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. La directrice de l'UFR **Mme Catherine HEYRENDT**.

Le département de psychologie est dirigé par **M. Gilles LAFARGUE**, gilles.lafargue@univ-reims.fr

Le responsable de la licence est **M. Régis LEFEUVRE**, regis.lefeuvre@univ-reims.fr

La responsable de la 1^e année de licence est **Mme Pamela GOBIN**, pamela.gobin@univ-reims.fr

Le département de Psychologie possède son propre site internet :

<http://www.univ-reims.fr/psychologie/> (onglet Diplôme/Licences)

Les études de psychologie

La licence est constituée d'un tronc commun de six semestres, c'est-à-dire de trois années, contenant essentiellement des enseignements de psychologie mais également de biologie, de statistiques et d'anglais, trois disciplines à maîtriser pour devenir psychologue. Pour information, sachez que sur les 1499 heures d'enseignements reçus en trois années de Licence, 192 (les cours de neurosciences) s'appuient sur des bases solides en biologie, 156 sont des cours de statistiques et 54 d'anglais.

La première véritable spécialisation dans la licence de Psychologie intervient au premier semestre de la troisième année de licence par le biais d'un choix de deux enseignements de différenciation et la réalisation d'un stage. Bien que ce ne soit pas rédhibitoire, les étudiant-e-s sont encouragé-e-s à effectuer des choix sur cette UE de différenciation qui soient cohérents avec l'orientation de master envisagée.

Notre département propose deux masters de psychologie : un master mention "**Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé**" et un master mention "**Psychologie sociale, du travail et des organisations**". Le Master mention "Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé" comprend 3 parcours différents :

- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives : Clinique de l'adulte
- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives : Clinique de l'enfant et de l'adolescent
- Psychopathologie et Psychothérapies

Pour devenir psychologue, il faut une Licence de psychologie (Bac+3) et un Master de psychologie (Bac+5). Il faut en outre avoir validé au moins 500 heures de stage au niveau du master. L'entrée en M1 se fait sur candidature et le nombre de places est limité. Depuis la rentrée 2018/2019, il n'y a plus de sélection entre la première et la deuxième année de Master, celle-ci se fait entre la licence et le master.

Petit glossaire

U.F.R.	Unité de Formation et de Recherche
L.S.H	Lettres et Sciences Humaines
U.R.C.A.	Université Reims Champagne-Ardenne
C.A.	Conseil d'Administration
C.F.V.U.	Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
C.R.	Conseil de Recherche
C.M.	Cours Magistraux
T.D.	Travaux Dirigés
T.P.	Travaux Pratiques
U.E.	Unité d'Enseignement
E.C.	Élément Constitutif
U.E.T	Unité d'Enseignement Transversal
ATER	Attaché-e temporaire d'Enseignement et de Recherche
BIATSS	Bibliothèque Ingénieur Administratif Technicien de Service et de Santé
CDE	Contrat Doctoral Élargi
HDR	Habilité-e à Diriger des Recherches
PCT	Professeur contractuel temporaire
MAST	Maître de Conférences associé-e
MC	Maître de Conférences
PU	Professeur-e des universités
PRAG	Professeur-e Agrégé-e
PRCE	Professeur-e Certifié-e

Les enseignant-e-s de Psychologie

Professeur-e-s des universités (PU) et Maîtres de Conférences (MC)

BALTAZART Véronique – MC
BESCHE-RICHARD Chrystel – PU
BENSALAH Leïla – MC
BERJOT Sophie – PU
CAILLIES Stéphanie – PU
CARUANA Sylvain – MC
DECLERCQ Christelle – PU
DOLLION Nicolas – MC
GIERSKI Fabien – PU
GOBIN Pamela – MC
HENRY Audrey – MC
HUYGHEBAERT-ZOUAGHI Tiphaine – MC
JULIEN-SWEERTS Sabrina – MC
LAFARGUE Gilles – PU
LEFEUVRE Régis – MC
MANTEL Marylou – MC
OKER Ali – MC
OLIVIER Marie – MC
SCHMID Franca – MC
STEFANIAK Nicolas – MC
VOISIN Dimitri – MC

PCT

NOEL Vivien

MAST

DEGUERNE Delphine
MORRONE Isabella
PAROCHE Florent
PLANCHOU Clément

ATER

FERRARA Sarah
ROBION Martin

- Le département compte également sur la collaboration de nombreux **chargé-e-s d'Enseignement** –

Le calendrier de l'année universitaire 2025 – 2026

1^{er} SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)	
Du jeudi 28 août au vendredi 05 septembre 2025	Jours de pré-rentrée
Lundi 08 septembre 2025	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 1 ^{er} semestre
Du lundi 27 octobre au dimanche 02 novembre 2025	Vacances d'Automne
Du lundi 22 décembre 2025 au dimanche 04 janvier 2026	Vacances de fin d'année
Du lundi 15 décembre au samedi 20 décembre 2025 Du lundi 05 janvier au samedi 10 janvier 2026	Examens écrits du 1 ^{er} semestre
Vendredi 06 février 2026	Affichage des résultats du 1 ^{er} semestre
2^{ème} SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)	
Lundi 19 janvier 2026	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 2 nd semestre
Du lundi 23 février au dimanche 1 ^{er} mars 2026	Vacances d'hiver
Du lundi 13 avril au dimanche 26 avril 2026	Vacances de Printemps
Du lundi 11 mai au samedi 06 juin 2026	Examens écrits du 2 nd semestre
Mercredi 10 juin 2026	Affichage des résultats du 2 nd semestre
Du lundi 15 juin au samedi 04 juillet 2026	Session de rattrapage des 1 ^{er} et 2 nd semestres
Lundi 13 juillet 2026	Affichage des résultats des 1 ^{er} et 2 nd semestres

Le secrétariat

Bâtiment 17 (1^{er} étage) - Bureau n° 17-112

Pour tout renseignement : 03.26.91.36.48 ou licence-psycho@univ-reims.fr

Horaires d'ouverture (hors vacances universitaires) :

Lundi, mardi, vendredi : 9h00-12h30 et 13h45-16h15

Jeudi : 9h-12h30 - Fermé le mercredi

Site du département de Psychologie : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/> (onglet Nos Diplômes/Licences)

La scolarité / Accueil des étudiants

e-mail : ufr-medecine@univ-reims.fr

Responsables de la formation :

e-mail : parcoursup.lasps@univ-reims.fr

Coordonnées du secrétariat :

Tél. : 03.26.91.35.46

e-mail : las.sps@univ-reims.fr

Les stages

En 1^{re} année de Licence, aucun stage n'est intégré à la formation. Cependant il est possible d'effectuer un stage à l'initiative de l'étudiant-e au premier semestre à partir du mois de novembre (il ne sera pas possible de commencer un stage au préalable) et tout le long du second semestre.

Tout stage doit faire l'objet d'une « convention de stage » liant par signatures les responsables universitaires, les responsables garants du stage et l'étudiant-e. Les conventions de stage seront à saisir dans l'application **PSTAGE**

Les conventions de stage sont à déposer une fois complétées et signées par les différentes parties à l'accueil de la scolarité qui aura au préalable validé vos conventions sur l'application PSTAGE afin d'être transmises pour signature de **Mme. Heyrendt**, directrice de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. Après signature, l'accueil de la scolarité vous enverra un mail pour que vous puissiez venir chercher votre exemplaire et celui de votre structure d'accueil. Vous pouvez également transmettre votre convention de stage par mail : lash-stagelicences@univ-reims.fr.

La convention de stage est valable pour une durée spécifique : l'étudiant-e ne peut aller sur le lieu de stage au-delà de la date de fin de stage.

Ne pas oublier de signer vos conventions !.

Les conventions qui ne seront pas correctement remplies et signées seront refusées à la signature !

Activation et utilisation de son adresse mail

Chaque étudiant-e possède sa propre adresse électronique qu'il-elle doit activer à la suite de son inscription depuis son bureau virtuel selon la procédure [Activation BV et mail](#). **Cette activation est nécessaire car des informations seront transmises par mail tout au long de l'année universitaire (emploi du temps, changement de salles, déplacements de cours, etc.).**

Pensez à consulter votre mail universitaire régulièrement car les enseignants et l'administration vous contacteront exclusivement via ce mail universitaire pour vous faire parvenir des informations. C'est également via ce mail que vous pourrez contacter l'administration ou les enseignants.

Nous vous rappelons les règles d'usage des mails afin de permettre une correspondance harmonieuse et de faciliter le traitement de votre mail : renseignez précisément l'objet du message, précisez votre nom, votre formation et année, votre numéro d'étudiant si vous vous adressez aux personnels de scolarité, l'intitulé du cours si vous vous adressez à un enseignant, votre mail doit comporter les formules de politesse, même brèves, en début et fin de message : « Bonjour », « Respectueusement » est la formule à privilégier pour les mails adressés aux personnels de l'UFR.

TD

Il est rappelé aux étudiant-e-s que la semaine universitaire commence le lundi dès 8h et peut se terminer le samedi après-midi. La présence aux TD est obligatoire et est susceptible d'être contrôlée à chaque séance.

Si un-e étudiant-e ne peut pas suivre les TD, il-elle peut s'en faire dispenser sous certaines conditions : contrat de travail, charge de famille, sport pratiqué à haut niveau, handicap, etc. Il-elle peut aussi se faire dispenser d'assiduité et de contrôle continu pour certains enseignements et pas pour d'autres si cela est justifié.

Informations diverses

- La **Bibliothèque Universitaire** se trouve en contrebas du campus. Elle est dotée d'un grand nombre d'ouvrages de psychologie, certains en double exemplaire. Les livres peuvent être empruntés.
- Le **Service d'Accompagnement des Etudiants (SAE)** est composé de plusieurs pôles dédiés à l'accompagnement des étudiants :
 - **La mission Orientation** accueille et accompagne les étudiants dont les questions portent sur les poursuites d'études, les débouchés, la réorientation. (Tel : 03.26.91.87.55 ; E.mail : orientation@univ-reims.fr)
 - **La mission Handicap** propose un accompagnement spécifique aux étudiants en situation de handicap, en mettant en œuvre des aménagements d'études et d'examens. (Tel : 03.26.91.81.00 ; E.mail : handicap@univ-reims.fr)
 - **Le Bureau de la Vie Etudiante (BVE)** apporte conseils et soutien financier aux associations à travers le FSDIE. Il développe et participe à l'animation de la vie étudiante sur l'ensemble des campus. (Tel : 03.26.91.81.78/31.27 ; E.mail : bve@univ-reims.fr)

Sur le Campus Croix-Rouge, le SAE est situé entre la BU et la Cafétéria JC Prost, dans le bâtiment **Pyxis**, n°19.

- Le **Service universitaire Santé Etudiant (S.S.E., anciennement S.U.M.P.P.S.)** du Campus Croix Rouge est situé au 57 bis rue Pierre Taittinger à Reims (bâtiment 2) et ouvert de 8h30 à 17h00 (Tel : 03 26 91 38 80, Email : sse.ccr.infirmiere@univ-reims.fr). Le SSE est composé d'infirmières, assistantes sociales, médecins, psychologues, diététiciennes, d'une sage-femme et d'une secrétaire, au service de la santé des étudiants, dans tous ses aspects : physique, psychologique et social. Le SSE est un service d'accompagnement à la fois sur des questions médicales (gynécologiques, diététique, prévention...) et psychologiques. Ce service est entièrement **gratuit**. (Secrétariat – Mme F. PARIS : tél 03 26 91 83 20). Retrouvez tous les détails et coordonnées via ce lien : www.univ-reims.fr/sse
- Le service d'**Assistance Sociale** a pour coordonnées : sse.ccr.as@univ-reims.fr
Pour prendre ou modifiez un rendez-vous (psychologie, diététique, gynécologie, vaccinations...), appelez le 03 26 91 38 80. Pour contacter l'assistante sociale, envoyez-lui un courriel.

L.AS Sciences pour la Santé, Parcours psychologie

Le parcours Psychologie de la licence SPS comprend les UE suivantes (voir descriptif à partir de la page 13) :

- **Semestre 1 :**
 - UE 11 : Introduction à la psychologie sociale et psychologie cognitive
 - UE 12 : Introduction à la psychologie du développement
 - UE 15 : Compétences transversales
 - EC1 : Anglais
 - EC2 : Culture numérique et recherche documentaire
 - EC3 : Méthodologie et analyse des données 1
- **Semestre 2 :**
 - UE 21 : Sémiologie
 - UE 22 : Intelligence

Le calendrier universitaire de l'UFR Médecine et du département de Psychologie de l'UFR Lettres et Sciences Humaines peuvent différer. Ainsi les étudiants suivant ce parcours devront suivre le calendrier de l'UFR Médecine pour les enseignements de Médecine et suivre le calendrier de l'UFR Lettres et Sciences Humaines pour les enseignements de Psychologie. Les cours du parcours Psychologie se déroulent sur le site de l'UFR Lettres et Sciences Humaines.

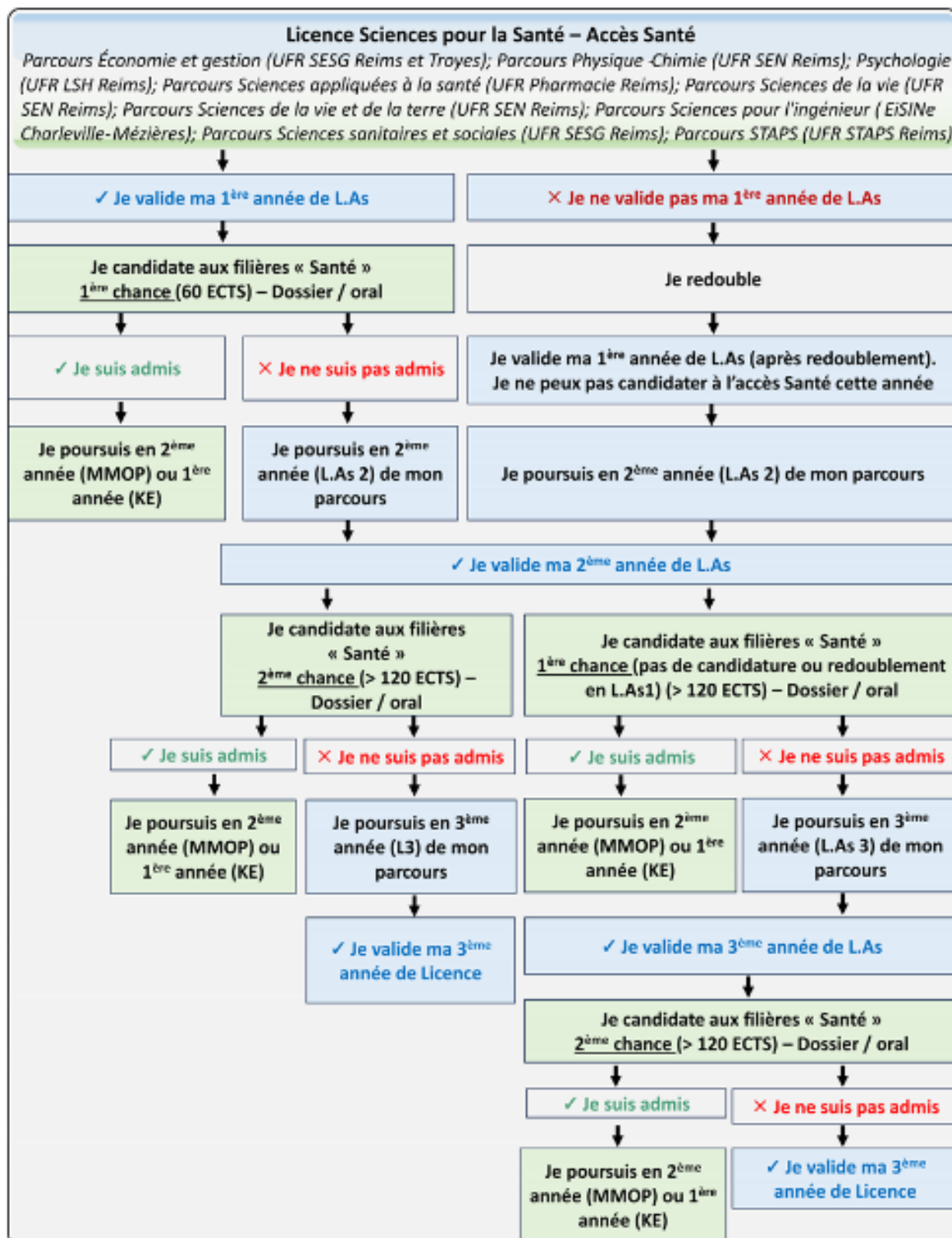
En ce qui concerne les examens, le calendrier des examens est coordonné entre les deux UFR afin de permettre le déroulement des épreuves sans chevauchement. Les étudiants devront suivre le calendrier des examens de l'UFR Médecine pour les examens de Médecine et suivre le calendrier des examens de l'UFR Lettres et Sciences Humaines pour les examens de Psychologie. Les examens de Médecine auront lieu sur le campus de l'UFR Médecine tandis que les examens de Psychologie auront lieu sur le campus Croix Rouge.

Attention ! Les étudiants qui auront validé la licence se verront délivrer une annexe au diplôme retraçant les enseignements suivis dans ce parcours, mais le diplôme de licence sera celui de la discipline principale. Les étudiants souhaitant se voir délivrer une double licence à l'issue de leur formation doivent s'inscrire dans un double cursus.

Les enseignements, contenus et objectifs pédagogiques sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.univ-reims.fr/las-sps>.

Modalités d'orientation en santé à l'issue de la L1

A l'issue de la L1, voici les possibilités d'orientation selon les cas de figure (informations issues de la note explicative de l'accès aux études de santé consultables sur ce lien : <https://www.univ-reims.fr/media-files/31427/acces-aux-etudes-de-sante-2021-2022.pdf>) :



Admission en L.AS 2 ou en 2^{ème} année de Licence

Les étudiants qui **auront réussi la 1^{ère} année** de la licence « Sciences pour la santé » - Accès santé, mais qui n'auront **pas été admis** en 2^{ème} année d'une des filières des études de santé ou en 1^{ère} année des métiers de la rééducation (soit qu'ils n'aient pas été admissibles aux épreuves d'admission, soit qu'ils n'aient pas réussi celles-ci), pourront, au choix :

- poursuivre en 2^{ème} année de la licence correspondant au parcours psychologie suivi en 1^{ère} année, avec option santé (**L.AS 2**) ou sans option santé
- se réorienter vers une autre formation via Parcoursup.

Redoublement ou réorientation

Les étudiants qui **n'auront pas validé la 1^{ère} année** de la licence « Sciences pour la santé » - Accès santé pourront, au choix :

- redoubler dans la licence psychologie, parcours suivi en 1^{ère} année sans accès santé (***hors mention « Sciences pour la santé » - Accès santé***), pour accéder en fin de 2^{ème} année à leur « seconde chance »
- se réorienter en 1^{ère} année d'une autre formation sans accès santé à l'Université de Reims (***hors mention « Sciences pour la santé » - Accès santé***) ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur via Parcoursup.

Droit à la seconde chance

Tout étudiant n'ayant pas été admis en 2^{ème} année des études de santé ou en 1^{ère} année des métiers de la rééducation conserve **le droit de candidater une seconde fois** à l'admission aux métiers de la santé et de la rééducation. Cette seconde candidature est soumise à la validation préalable par l'étudiant de **60 crédits ECTS supplémentaires** au moment de sa seconde candidature (**validation d'au moins 120 crédits ECTS équivalents à la 2^{ème} année**).

Rôle de l'étudiant-e élu-e au conseil du département

1) En tant qu'élu-e, l'étudiant-e doit faire le lien entre :

a) les étudiant-e-s et les enseignant-e-s

- pour traiter en tout premier lieu des problèmes rencontrés par les étudiant-e-s en individuel. Si ces points ne trouvent pas de solution, l'étudiant-e élu-e évoque ces points au conseil du département.
- pour faire valoir les droits et devoirs des étudiant-e-s.

b) les étudiant-e-s et l'administration (Département, UFR)

- afin d'être en mesure de connaître les règlements et l'organisation pour pouvoir en expliquer le fonctionnement aux étudiant-e-s et les aider dans leurs démarches administratives.
- en restant en permanence en relation avec le secrétariat et la direction du département pour transmettre les informations dans un sens comme dans l'autre.

2) Parallèlement au procès-verbal du conseil du département rédigé par la direction du département, l'étudiant-e élu-e fait un rapport sur ses interventions et les réponses reçues à ses collègues d'année, lequel rapport peut être affiché sur le panneau des élu-e-s sous sa responsabilité.

3) L'étudiant-e élu-e participera à la réflexion commune concernant la filière rémoise en psychologie.

Unité d'Enseignement et Éléments Constitutifs

Chaque semestre nécessite la validation de plusieurs Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes constituées d'Éléments Constitutifs (EC). Deux règles régissent l'obtention de ces différents éléments : la capitalisation et la compensation.

La capitalisation : la note obtenue à un élément constitutif – lorsqu'elle est supérieure à 10/20 – est conservée d'une session d'examen à l'autre (session 1 en janvier et en mai et session 2 en juin) et d'une année sur l'autre en cas de redoublement.

La compensation : Le système de compensation s'applique à la fin de chaque semestre d'étude à l'issue des sessions 1 et 2. Il ne peut intervenir qu'entre UE appartenant à une même année d'étude et prend en considération pour le calcul de la note finale les coefficients alloués aux UE. Pour les autres étudiants, si un élément (EC, UE, Semestre) est acquis par compensation, il sera toujours indiqué AJ et non pas COMP, mais l'élément sera bien considéré comme étant définitivement acquis conformément au règlement des études de l'URCA : "Tout élément constitutif est validé et définitivement capitalisable soit directement avec une note supérieure ou égale à 10/20, soit par compensation."

La compensation s'opère de trois façons : entre éléments constitutifs d'une même unité d'enseignement, entre unités d'enseignements d'un même semestre, entre semestres d'une même année.

La compensation, lorsqu'elle est possible, ne peut s'opérer qu'en l'absence de défaillance.

Pour plus d'informations sur la validation des UE, veuillez consulter le Règlement des études sur le site internet de l'université : <https://www.univ-reims.fr/scolarité/reglement-des-etudes/reglement-des-etudes,27090,44342.html>.

Les découpages pour chaque UE en EC vous sont proposés sous réserve des décisions prises dans les différents conseils universitaires.

Les ECTS (*European Credit Transfert System*) permettent les échanges entre universités françaises et européennes, voire canadiennes. En effet, dans la plupart des universités, la licence est un diplôme valant 180 ECTS, 30 par semestre. Le master vaut 120 ECTS de plus, 30 par semestre également. Ces ECTS ont été attribués à chaque EC de chaque UE en fonction du nombre d'heures de cours effectuées en présence à l'université mais également en fonction du nombre d'heures que l'étudiant doit fournir en travail personnel.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le Règlement des études et les Modalités de Contrôles des Connaissances disponibles sur le site internet du département de psychologie : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/> , rubriques « nos diplômes », puis « Informations importantes » et enfin « Guide des études ».

Contenu des enseignements de la L.AS SPS

Parcours Psychologie

Les modalités de contrôle de connaissances sont officiellement affichées par la scolarité de l'UFR au plus tard un mois après le jour de la rentrée universitaire. Elles se trouvent également sur le site du département de psychologie.

Veuillez noter que les cours magistraux et les travaux dirigés ne sont qu'une source d'information qu'il vous faudra impérativement compléter par du travail et des recherches personnelles.

Premier semestre – 30 ECTS

LLDX111 : UE 11 – Introduction à la psychologie sociale (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Berjot

Volume horaire : 24h CM et 12h TD

L'objectif de ce cours est d'introduire les principales notions de psychologie sociale aux quatre niveaux de généralité.

Le niveau intra-personnel qui s'intéresse aux processus inhérents au fonctionnement de l'individu. Nous verrons des concepts tels que les statuts, le soi, la motivation, la perception sociale et les attitudes.

Le niveau inter-personnel qui s'intéresse à ce qui se passe entre deux ou plusieurs personnes. Nous verrons les processus d'agression et d'attraction interpersonnelle et enfin les déterminants des comportements d'aide.

Le niveau intra-groupe qui s'intéresse aux processus intervenant au sein des groupes. Nous verrons en particulier le fonctionnement des petits groupes et le leadership.

Enfin le niveau inter-groupe s'intéresse à ce qui se passe lorsqu'au moins deux groupes sont en présence. Nous y aborderons les processus à la base de ces fonctionnements tels que la catégorisation, les stéréotypes, et approfondirons le thème des relations intergroupe et celui de l'interculturel (entre deux ou plusieurs cultures).

Ce cours a pour objectif de présenter les fondements de la discipline de psychologie sociale, de présenter les principaux mécanismes du fonctionnement de l'individu en interaction avec son environnement, qu'ils soient individuels ou collectifs. Il est aussi d'appréhender l'utilisation et l'utilité de la psychologie sociale pour mieux comprendre son environnement et son propre fonctionnement.

LLDX121 : UE 12 – Introduction à la psychologie du développement (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : L. Bensalah
Volume horaire : 24h CM et 12h TD

Ce cours présente un aperçu des modèles traditionnels et contemporains du développement humain. Il s'agira notamment de viser comment l'individu fonctionne à chaque âge et comment il se développe dans les sphères cognitive, sociale et affective, tout en tenant compte du contexte dans lequel il évolue. Les méthodes de recherche spécifiques sont aussi abordées afin d'éclairer comment elles contribuent à comprendre le fonctionnement et le développement humain.

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit être capable de prendre en compte le développement au cours des différentes étapes de la vie, de l'enfance à la fin de la vie dans l'analyse du développement humain; de connaître les concepts clés du développement ; de connaître et identifier les différentes approches du développement et de cerner les problématiques propres aux modèles proposés; de connaître les méthodologies spécifiques à l'étude du développement humain ou spécifiques à une période particulière du développement humain. Ainsi, l'étudiant doit être apte à appréhender les modèles théoriques, à les comparer et à prédire les comportements en fonction de l'âge de l'individu appréhendé.

UE 15 – Outils et Langage (6 ECTS)

LLANG1 : EC1 – Anglais (1 ECTS)

Volume horaire 20h : plateforme Altissia

Le programme de travail sur la plateforme de langues comprend un test de positionnement et des activités lexicales, grammaticales et phonologiques pour l'anglais uniquement.

Toutes les informations (accès à la plateforme, programme de travail, horaire des webinaires et modalités de connexion, modalités du contrôle de connaissance ...) sont communiquées aux étudiants via le cours Moodle dédié.

Pour chaque composante concernée, un webinaire d'une heure est proposé chaque semaine du programme de travail par un.e enseignant.e de la Maison des Langues : explications d'un point de grammaire, vocabulaire ... au programme de la semaine + temps de questions-réponses.

Forum, FAQ et quiz hebdomadaire seront également proposés.

Le contrôle des connaissances (1ère et 2ème sessions) sera un quiz en ligne en distanciel synchrone et portera sur le programme de travail.

Pour les étudiants qui le souhaitent, deux certificats (le Certificat de Langue de l'Enseignement Supérieur et le TOEIC) permettent d'attester explicitement, en complément du diplôme, le niveau de compétences en langue.

LLCNRD: EC2 – Culture numérique et recherche documentaire (1 ECTS)

Cet enseignement est organisé et dispensé par le service informatique

Responsable d'enseignement : D. Baltazart.

Volume horaire : 18h CM (dont 2h de recherche documentaire assurée par la BU) et 12h TD

Dans le cadre de cet enseignement, l'étudiant développe ses connaissances et ses compétences numériques, notamment au travers de la manipulation d'outils de prise de notes, de gestion de tâches, de travail collaboratif (calendriers partagés, prise de notes à plusieurs mains...). Il prend en main son environnement numérique de travail, les services accessibles depuis le cloud (Bureau virtuel, Microsoft 365, Google Workspace...) et les ressources de la bibliothèque universitaire.

Ce module permet également d'examiner comment le numérique bouleverse les organisations, en

particulier au niveau de la prise de décision, des relations avec l'écosystème et des cycles de développement des nouveaux produits ou services. Il évoque les raisons qui peuvent rendre ces changements si difficiles à percevoir et appréhender de l'intérieur.

Après avoir illustré la montée en puissance des algorithmes et des IA dans pratiquement tous les secteurs d'activité, il aborde différentes sources de biais que l'on peut rencontrer, les biais qui influencent les algorithmes et ceux qui sont produits par les algorithmes. Il propose aussi de faire le point sur différentes situations de mésinformation ou de désinformations, en distinguant notamment *deepfake*, *fake news*, *post vérité*, *alternative facts*, *infox*, *hoax*, *satyre*, etc.

Enfin, il permet d'évoquer l'impact environnemental du numérique et d'aborder quelques pistes permettant à chacun de réduire son empreinte

LLDX153 : EC3 – Méthodologie et analyse des données 1 (4 ECTS)

Responsable d'enseignement : R. Lefeuvre & P. Gobin

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Méthodologie. 12h CM et 12h TD. Responsable d'enseignement : R. Lefeuvre

Ce cours argumente la nécessité d'adopter une démarche scientifique en psychologie, présente les principales étapes d'une recherche en psychologie, explicite les enjeux de la notion de mesure en définissant quelques critères psychométriques, et pose les principes généraux de l'expérimentation.

Au-delà, de la compréhension des principes fondamentaux de la démarche scientifique, ce cours a pour ambition d'amener les étudiants à prendre conscience de la nécessité de faire preuve de rigueur dans leur pratique professionnelle future et de prendre du recul avec le sens commun et ses propres préconceptions. Il souligne ainsi la spécificité du travail du psychologue s'inscrivant dans une démarche scientifique au regard du sens commun ou de disciplines connexes. Plus prosaïquement, il vise à faciliter la compréhension des cours de psychologie dispensés tout au long de la licence.

Analyse des données. 12h CM et 12h TD. Responsable d'enseignement : P. Gobin

Dans ce cours seront abordées les statistiques descriptives d'une ou de deux séries de données. Plus précisément, les notions d'échantillons, de populations, les échelles de mesure, les distributions (effectifs, fréquences), les représentations graphiques, les indicateurs de tendance centrale (mode, médiane, moyenne) et de position, les indicateurs de dispersions (étendue, écarts interquartiles, écarts moyens, écart-type...) et les tableaux de contingence. Enfin, le choix des tests à utiliser pour tester l'effet de 2 variables sera introduit.

L'objectif de ce cours est d'acquérir la logique de traitement statistique (savoir quoi calculer et quand) et être en mesure de traiter statistiquement des données et de les interpréter. Il s'agit d'assimiler différentes compétences telles que repérer correctement des variables et leur nature, décider correctement le test de lien à effectuer, calculer correctement l'analyse et interpréter les données au regard de la question de départ.

Deuxième semestre – 30 ECTS

LLDX211 : UE 21 – Psychologie clinique : Sémiologie (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Henry

Volume horaire : 24h CM et 12h TD

La sémiologie relève de l'analyse et de l'étude des signes et symptômes cliniques, mais également de la manière de les recueillir afin d'établir un diagnostic. Ce cours abordera dans un premier temps les systèmes de classifications, leur organisation ainsi que la terminologie et la définition des signes et symptômes cliniques. Le second temps de ce cours sera consacré au repérage et à la reconnaissance des grands syndromes en psychologie, préalable indispensable à l'étape diagnostique.

Les TD seront constitués de vignettes cliniques dans le but de relever et d'analyser minutieusement les différents types de symptômes.

Cet enseignement a pour objectif de connaître la démarche diagnostique et des signes et des symptômes cliniques. A la fin du cours, l'étudiant doit être en mesure d'établir une anamnèse et de faire un relevé sémiologique détaillé et organisé à l'aide des termes précis de la sémiologie.

LLDX221 : UE 22 – Psychologie appliquée : Intelligence (6 ECTS)

Responsables d'enseignement : L. Bensalah et G. Lafargue

Volume horaire : 24h CM et 12h TD

Ce cours est divisé en deux parties : l'une porte sur "l'intelligence", l'autre sur "l'intelligence émotionnelle". La première partie introduit la notion en répondant à des questions telles que : Qu'est-ce que l'intelligence ? Y a-t-il une ou plusieurs formes d'intelligence ? Les animaux sont-ils intelligents ? Comment mesurer l'intelligence ? Quelles sont les bases neuronales de l'intelligence ? Quelles sont les influences de l'hérédité et du milieu sur l'intelligence ? L'intelligence émotionnelle est introduite à travers ses différents modèles théoriques et son rapport à la cognition. Il s'agit aussi d'éclairer certaines questions chez l'enfant et chez l'adulte, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la santé mentale.

Ce cours a tout d'abord pour ambition d'amener l'étudiant à développer un regard critique sur la notion d'intelligence et sur la mesure de l'intelligence. L'objectif du cours sur l'intelligence émotionnelle est de connaître les théories actuelles de l'intelligence émotionnelle, de cerner leurs différences et éventuellement leur point de contact dans les traits et/ou capacités qui les constituent, ainsi que de repérer les questions propres à chaque théorie dans les différents domaines traités, chez l'enfant et l'adulte.

Contenu des enseignements de L.AS 2 Psychologie

Troisième semestre – 30 ECTS

UE 31 Influence sociale (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : D. Voisin

UE 32 Mémoire et fonctions exécutives (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : F. Gierski

UE 33 Psychologie fondamentale :

EC1 : Emotion (16h CM et 8h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : L. Bensalah et P. Gobin

EC2 : Attention (16h CM et 8h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : P. Gobin

UE 34 Renforcement et Ouverture : 1 enseignement à choisir parmi les 3 options proposées (6 ECTS)

UE 34 a : 1 enseignement à choisir parmi les 3 EC proposés (3 ECTS)

Choix a : Psychologie sociale appliquée (24h CM et 12h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : D. Voisin, S. Caruana, M. Robion et T. Huyghebaert-Zouaghi

Choix b : Initiation aux psychothérapies (24h CM et 12h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Julien-Sweerts

Choix c : Familles typiques et atypiques, liens et synergie (24h CM et 12h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Declercq et N. Dollion

UE34 b : FLE : Français Langues Etrangères

EC1 : Multilinguisme et didactique du plurilinguisme (12h CM et 12h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : E. Castagne

EC2 : Méthodologies du FLE (12h CM et 12h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Pedley

UE34 c : Ouverture (3 ECTS) :

Enseignement à choisir parmi les UE de l'UFR Lettres et Sciences Humaines compatibles

UE 35 Compétences transversales (6 ECTS)

EC1 Anglais (12h TD – 1 ECTS)

Cet enseignement est organisé et dispensé par la Maison des Langues - CEREL

Responsable d'enseignement : C. Bennett

EC2 Projet Professionnel Personnalisé (12h CM et 20h TD – 1 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caruana.

EC3 Méthode et Analyse de données - Partie 3 (24h CM et 24h TD – 4 ECTS)

Responsable d'enseignement : R. Lefevre et P. Gobin

Quatrième semestre – 30 ECTS

UE 41 Psychopathologie de l'adulte (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Besche-Richard

UE 42 Développement de l'enfant de 0 à 6 ans (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Declercq

UE 43 Bases des neurosciences 2 (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsables d'enseignement : G. Lafargue & M. Mantel

UE 44 : Enseignement Santé

Cet enseignement est organisé et dispensé par l'UFR de Médecine et de Pharmacie

UE 45 Compétences transversales (6 ECTS)

EC1 Pratique du numérique (18h TD – 1 ECTS)

Responsable d'enseignement : D. Baltazart

EC2 Transition écologique pour un développement sociétal (30h CM – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Olivier

EC3 Méthode et Analyse de données - Partie 3 (24h CM et 24h TD – 2 ECTS)

Responsable d'enseignement : R. Lefevre

Contenu des enseignements de L.AS 3 Psychologie

Cinquième semestre – 30 ECTS

UE 51 Psychologie fondamentale 1 : 1 enseignement à choisir parmi les 2 UE proposées (6 ECTS)

UE 51 a : 1 enseignement à choisir parmi les 3 EC proposés (3 ECTS)

Choix a : Neurosciences cognitives ou affectives (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : G. Lafargue et M. Mantel

Choix b : Jugement social et explication du comportement (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S.. Caruana et R.Lefeuve

UE51 b : FLE : Français Langues Etrangères (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

EC1 : Problèmes de didactique du FLE (12h CM et 12h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Pedley

EC2 : Ecriture créative en FLE (12h CM et 12h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Pedley

UE 52 Psychologie fondamentale 2 : 1 enseignement à choisir parmi les 3 UE proposées (6 ECTS)

Choix a : Développement de l'enfant et de l'adolescent (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Declercq

Choix b : Psychologie appliquée : santé et organisation (48h CM – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : T. Huyghebaert-Zouaghi, A. Henry, F. Legrand

Choix c : Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Henry

Choix d : Neuropsychologie (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Henry et N. Stefaniak

UE 53 Psychologie fondamentale 3 : 1 enseignement à choisir parmi les 3 UE proposées (6 ECTS)

Choix a : Développement de l'enfant et de l'adolescent (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Declercq

Choix b : Psychologie appliquée : santé et organisation (48h CM – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : T. Huyghebaert-Zouaghi, A. Henry, F. Legrand

Choix c : Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Henry

Choix d : Neuropsychologie (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Henry et N. Stefaniak

UE 54 Stage (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caruana

Stage obligatoire d'une durée minimum de 70h à réaliser.

UE 55 Outils et Langage (6 ECTS)

EC1 Analyse de variance (20h CM et 24h TD – 4 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caillies

EC2 Méthodologie scientifique et rédactionnelle (6h TD – 2 ECTS)

Responsable d'enseignement : N. Stefaniak

Sixième semestre – 30 ECTS

UE 61 Psychologie fondamentale 1 : 1 enseignement à choisir parmi les 2 UE proposées (6 ECTS)

UE 61 a : Personnalité (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caruana et M. Olivier

UE 61 b : FLE : Français Langues Etrangères (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

EC1 : Littératures francophones (12h CM et 12h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : L. Coudert

EC2 : Initiation réflexion à une langue-culture étrangère (12h CM et 12h TD – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Zhakarova

UE 62 Psychologie fondamentale 2 : 1 enseignement à choisir parmi les 3 UE proposées (6 ECTS)

Choix a : Evaluation et psychométrie (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Olivier

Choix b : Introduction aux psychothérapies comportementales et cognitives (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Julien-Sweerts

Choix c : Langage (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : V. Baltazart

Choix d : Pensée, raisonnement et vieillissement (48h CM – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : V. Baltazart, A. Henry, N. Stefaniak

UE 63 Psychologie fondamentale 2 : 1 enseignement à choisir parmi les 3 UE proposées (6 ECTS)

Choix a : Evaluation et psychométrie (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Olivier

Choix b : Introduction aux psychothérapies comportementales et cognitives (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Julien-Sweerts

Choix c : Langage (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : V. Baltazart

Choix d : Pensée, raisonnement et vieillissement (48h CM – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : V. Baltazart, A. Henry, N. Stefaniak

UE 64 TER (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caruana

UE 65 : Enseignement Santé

Cet enseignement est organisé et dispensé par l'UFR de Médecine et de Pharmacie